



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE ENFANCE & FAMILLES D'ADOPTION DE PARIS
Association d'intérêt général

ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION DE PARIS fait partie de
la fédération Enfance et Familles d'Adoption, reconnue d'utilité publique.

ADHESION 2018 **OU** **READHESION 2018**

Merci de bien vouloir renseigner ces informations distinctement en lettres capitales.

Les rubriques marquées d'un* doivent impérativement être renseignées.

	ADHERENT(E)	CONJOINT(E)
Nom*	_____	_____
Prénom*	_____	_____
Année de naissance*	____	____
Profession*	_____	_____
Situation familiale*	Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/>	
	<i>Le partage d'expérience est la base de notre association et, sauf avis contraire de votre part, vos coordonnées pourront être communiquées à d'autres membres de l'association qui souhaiteraient entrer en contact avec vous.</i>	
Adresse*	N° _____ VOIE _____ COMPLEMENT D'ADRESSE _____ CODE POSTAL _____ COMMUNE _____ IPAYS _____	
Téléphone	DOMICILE _____ PORT _____	
E-mail 1	_____	
E-mail 2	_____	
	<i>Les invitations et lettres d'information sont désormais envoyées exclusivement par mail. Nous vous recommandons d'ajouter dans vos contacts l'adresse efa75.infos@gmail.com afin que nos mails ne tombent pas dans les spams.</i>	

ENFANTS						
Prénom	Sexe	Année de naissance	Pays de naissance	Année d'arrivée	(B)iologique (A)dopté	Mode d'adoption : nom du service, de l'OAA, AFA ou démarche individuelle
	__	____		____	__	
	__	____		____	__	
	__	____		____	__	

Avez-vous actuellement un projet d'adoption ?

OUI- date de demande à l'ASE ____/____/____ **OU** date d'obtention de l'agrément ____/____/____

NON-Vous ne serez alors pas conviés aux réunions de témoignages organisés pour les postulants.

Si vous avez déjà été adhérent EFA, merci de préciser votre département : ____

Si vous adhérez en tant que personne adoptée, merci de nous le préciser :

COTISATION 2018

Nous vous recommandons vivement de souscrire l'abonnement à la revue de notre fédération nationale, Accueil (4 numéros par an, tarif très préférentiel), source de renseignements et d'informations précieux sur l'adoption.

Le montant de la cotisation annuelle (une cotisation par famille), « statutaire » ou « de soutien » est fixé comme suit :

	Cotisation statutaire	Cotisation de soutien
Adhésion	40€	60€ ou plus
Abonnement revue trimestrielle Accueil (vivement recommandé)	16€	16€
= TOTAL (40 ou 56€ ; 60 ou 76€ ou plus)		

Règlement par chèque n° _____ à l'ordre d'EFA PARIS Banque _____

Rappel : la cotisation, hors abonnement ACCUEIL, ouvre droit à la **réduction fiscale**. Le reçu vous sera délivré début 2019

Bulletin à retourner à :
EFA PARIS Madame MASSON-BELBEZET
18, passage FOUBERT 75013 PARIS

Date et signature

Informatique et libertés : Les informations demandées sur le présent document sont nécessaires au traitement et à la gestion de votre adhésion. Elles seront recensées dans les fichiers informatiques Enfance & Familles d'Adoption national et départemental des adhérents, déclarés auprès de la CNIL. Vous pouvez manifester toute opposition au traitement informatique de ces données, y accéder librement auprès de votre association départementale et y exercer les droits de rectification, conformément aux articles 27 & 31 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978.

Comment être actif dans le fonctionnement de l'association ?

- J'accepte d'être contacté par de futurs adoptants pour partager mon expérience.
- J'accepte d'être contacté par l'association pour apporter mon témoignage.
- Je peux témoigner dans les médias.
- Je peux aider, de façon ponctuelle, l'association.
 - Accueil, information. Manifestations, rencontres Informatique, site Internet Travaux administratifs, rédaction. Vous pouvez préciser : _____

Que m'apporte l'adhésion à EFA ?

En adhérant à Enfance & Familles d'Adoption de Paris, vous rejoignez les **350 familles adoptives du département** qui participent à la vie de notre mouvement et, bien au-delà, vous entrez dans le cercle **des 8 000 familles et adoptés majeurs** répartis en France au sein des 92 associations départementales affiliées à la **fédération Enfance & Familles d'Adoption**.

Vous recevez régulièrement :

- les invitations à nos rencontres (journées familiales, réunions d'information pour les postulants...), **aux soirées témoignages, aux conférences et débats** que nous organisons périodiquement ;
- notre newsletter locale d'information ;
- la newsletter bimestrielle de la fédération ;
- si vous choisissez de vous y abonner, **la revue trimestrielle Accueil** publiée par la fédération EFA. *Accueil* est la seule revue française exclusivement consacrée à l'adoption. Chaque numéro comporte un dossier thématique, vos témoignages, des rubriques (santé, juridique, adoption internationale...). En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel (remise de 50 % par rapport au prix public).

Vous avez accès :

- à la ligne locale d'écoute destinée aux familles et aux postulants : 01 48 74 36 63 - Informations sur : efa75.org
- à la ligne nationale d'écoute destinée aux familles : 0810 00 21 01 - Informations sur : www.adoptioneafa.org
- à une information et un accompagnement vers un enfant à besoins spécifiques grâce à notre **service ERF** ;
- aux groupes de parole
- selon votre demande, à une mise en contact avec des familles adoptives avec lesquelles vous souhaitez échanger (parents ayant adopté des enfants « grands » ou via tel OAA ou dans tel pays, parents célibataires, parents ayant déjà des enfants, etc.) ;
- et vous bénéficiez de **l'écoute**, de **l'expérience** de nombreuses familles aux parcours multiples et variés.

Notre association départementale étant membre de l'Union départementale des associations familiales (**UDAF**) de Paris, vous êtes membre également de cette institution et à ce titre bénéficiez de leur représentation et des services aux familles.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur efa75.org ou sur demande à efa75.infos@gmail.com.

À quoi sert ma cotisation annuelle ?

Notre association reverse 20 euros à la **fédération EFA** ainsi qu'une cotisation à l'**UDAF**.

La fédération EFA est devenue en 60 ans l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics (ministère des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des Femmes, Mission de l'Adoption Internationale, ministère de la Justice), des élus et des différents organismes agissant en matière d'adoption. Elle participe à l'évolution de la législation et des idées dans la société en intervenant dans les médias et auprès des élus politiques. Elle est membre du Conseil supérieur de l'adoption, du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles et du comité de suivi de l'Agence Française de l'Adoption. Elle mène des actions en justice pour défendre les intérêts des enfants et des familles adoptives, des missions dans les pays d'origine. Elle vous informe et vous accompagne grâce à ses publications, une newsletter bimestrielle et à son site (www.adoptioneafa.org)...

Le solde restant à notre association départementale est consacré aux moyens nécessaires à son fonctionnement : organisation de manifestations, documentation, formations, location de salles... Il nous permet de vous accompagner avant, pendant et après l'arrivée de vos enfants, de pérenniser nos activités et de donner plus de poids à nos représentants dans les institutions (Conseil de famille des pupilles de l'État, Commission d'agrément) et administrations.

Votre adhésion est importante pour la représentativité et la légitimité de notre mouvement.

Une fédération forte de plus de 8 000 familles est entendue au sein des instances traitant de l'adoption.

Votre voix s'ajoute à toutes les autres afin de témoigner du vécu des familles adoptives et des adoptés et défendre au mieux l'intérêt supérieur de l'enfant et son droit à avoir une famille.